

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2021-100 en date du 16 Juin 2021  
Portant décision modificative à la délibération 2021-079 sur les participations  
et subventions à inscrire aux budget primitif 2021**

L'an Deux Mille Vingt et un, le seize juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de la commune Les Mars, sous la Présidence de Monsieur Patrice MORANCAIS, 1<sup>er</sup> Vice-Président, en raison de l'empêchement de Monsieur le Président, Pierre DESARMENIEN.

Du fait des mesures sanitaires prises par le gouvernement, la réunion du conseil communautaire se déroule exceptionnellement à HUIS CLOS.

Date de convocation du Conseil 10/06/2021.

Nombre de conseillers en exercice : 62

Présents : 45	Votants : 52	POUR :
Pouvoirs : 7	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 10	Exprimés :	

**Présents :** MM., MORANCAIS, VENTENAT, PAYARD C, SIMON, RAMOS, SIMONET V, BIGOURET, VERDIER, ROULLAND, GRANGE, GRASS, LE CORRE, JAMME, FERRIER, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, PIERRON, RICHIN, MICHON, NOVAIS, CHARLES, BOUDINEAU, FAUCONNET, COTENTIN, MARTIN, GRAVIÈRE, SOULEBOT, SCHMIDT, MOREAU, PLAS, DESGRANGES, VIALTAIX, LUQUET A, MÉANARD, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, DUBSAY FAUCHER.

**Pouvoirs :** MM. BERTHON à LE CORRE, SCARAMUCCIA à JAMME, SIMONET B à SIMONET V, GALINDO à VERDIER, VIRGOULAY à VENTENAT, GIRAUD LAJOIE à SCHMIDT, PAYARD J à SIMON,

**Excusés :** MM. DESCLOUX, JOULOT, PERRIER F, D'HULSTER, BERGER, DESARMENIEN, FONTVIELLE, WELZER, BRUNET, GLOMOT.

**Secrétaire de séance : Jacqueline GRAVIÈRE**

Rapporteur : Patrice MORANCAIS, Vice-président

Vu la délibération n°2021-079 du 14/04/2021 portant sur la répartition des participations et subventions à inscrire au budget primitif 2021 ;

Considérant qu'il convient de rajouter dans le tableau en annexe à la présente délibération des participations aux JMF de la Creuse pour les délégations de Chambon et Felletin ;

Considérant que le voyage scolaire prévu par l'école primaire de Mérinchal est annulé, il convient de déduire 778,00 € à la somme initialement prévue de 3 108.00 € et d'inscrire 2330,00 €.

Considérant qu'il convient d'apporter des modifications sans changer le montant total initialement fixé à 117 689,00 € ;

Le Vice-Président communique les modifications de la liste et les montants correspondants des subventions inscrites au budget primitif 2021.  
Le montant total restant inchangé à 117 689,00 €.

Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20210616-2021-100-DE  
Date de télétransmission : 24/06/2021  
Date de réception préfecture : 24/06/2021

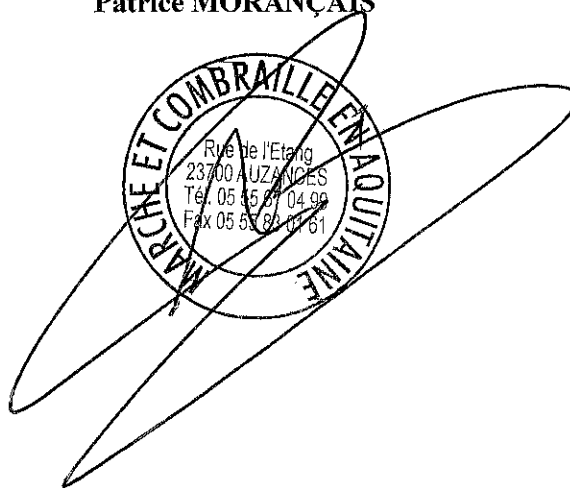
**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De valider les modifications de participations et subventions à inscrire au budget primitif 2021 selon le tableau présenté en pièce jointe ;
- D'autoriser le Président à effectuer toute démarche utile et à signer tout document nécessaire à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 24 juin 2021  
Pour copie conforme, le 24 juin 2021

Pour le Président empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-président,  
**Patrice MORANÇAIS**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
MARCHÉ ET COMBAILLE EN AQUITAINE

PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS À INSCRIRE AU BUDGET PRIMITIF 2021

ORGANISMES CONCERNÉS		OBJET	Montant de la subvention prévisionnelle 2021
6574	Circle ecclésiastique de Mainsat /Evaux	Subvention	2 000,00 €
6574	Association Les Galopins en Marche	Subvention dans le cadre du financement de l'ALSH	20 876,00 €
6574	Association AGIR	Subvention dans le cadre du financement de l'ALSH	52 785,00 €
6574	JMF du Limousin-délégation de Chambon	Ecole Auzances 200€	400,00 €
		Ecole Mainsat 100€	
		Ecole Dontreix 100€	
6574	JMF du Limousin - délégation de Felletin	Ecole Bellegarde en Marche 276€	378,00 €
		Ecole St Silvain Bellegarde 102€	
6574	JMF du Limousin - délégation de Chénérailles	Ecole Chénérailles 730€ - Ecole Saint Chabrais 153€.	883,00 €
<b>Ecoles du territoire de la Communauté de Communes</b>			
	OCCE Coop Scolaire Maternelle Auzances	Subventions Noël et sorties pédagogiques	2 622,00 €
	OCCE Coop Scolaire Primaire Auzances	Subventions Noël et sorties pédagogiques	3 910,00 €
	OCCE Coop Scolaire Ec Bellegarde	Subvention Noël	2 300,00 €
		Subvention sortie pédagogique	
		Subvention Noël	3 358,00 €
		Subvention sortie pédagogique	
	OCCE Coop Scolaire Ec Champanzat	Subvention Noël et sortie pédagogique	920,00 €
	OCCE Coop Scolaire Ec Mainsat	Subvention Noël et sortie pédagogique	1 702,00 €
	OCCE Coop Scolaire Ec Rougnat	Subventions Noël et sorties pédagogiques	1 518,00 €
6574	OCCE Coop Scolaire Ec Sannat	Subvention Noël et sortie pédagogique	1 426,00 €
	OCCE Coop Scolaire Maternelle Crocq	Subvention Noël et sortie pédagogique	1 380,00 €
	OCCE Coop Scolaire Ecole Elémentaire Crocq	Subvention Noël et sortie pédagogique	3 128,00 €
	OCCE Coop Scolaire Maternelle Meyriachal	Subvention Noël et sortie pédagogique	1 513,00 €
	OCCE Coop Scolaire Primaire Meyriachal	Subvention Noël et sortie pédagogique	2 330,00 €
	OCCE Coop Scolaire Ec St Silvain Bellegarde	Subvention Noël et sortie pédagogique	690,00 €
	OCCE Coop Scolaire Ec Chénérailles	Subvention Noël et sortie pédagogique	5 796,00 €
	OCCE Coop Scolaire Ec Lavayrie Les Mines	Subvention Noël et sortie pédagogique	4 048,00 €
	OCCE 23 RPI Peurat La Nohière St Chabrais	Subvention Noël et sortie pédagogique	2 668,00 €
	OCCE Coop Scolaire Ecole St Médard	Subvention Noël et sortie pédagogique	1 058,00 €
<b>TOTAL C/6574</b>			<b>117 689,00 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20210616-2021-100-DE  
Date de télétransmission : 24/06/2021  
Date de réception préfecture : 24/06/2021